

Adapter la gestion de nos espaces naturels littoraux au changement climatique

Quels besoins pour les gestionnaires ?



Juin 2022

Web-séminaire organisé par



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Réserve Naturelle
LILLEAU DES NIGES

Cofinancé par



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Mémorandum of understanding issu du web séminaire « L'adaptation de la gestion de nos espaces naturels littoraux au changement climatique », organisé par la LPO du 8 au 10 mars 2021 dans le cadre du LIFE Natur'Adapt

Rédigé par : Patrick BAZIN, directeur de la gestion patrimoniale du Conservatoire du littoral et animateur du web séminaire ; Emilien BASTIAN, chargé de mission LIFE Natur'Adapt à la LPO ; et Anne-Cerise TISSOT, coordinatrice du projet LIFE Natur'Adapt

A l'issue de ce séminaire sur « l'indispensable adaptation » de la gestion des espaces naturels littoraux au changement climatique, les gestionnaires et professionnels de la nature ayant participé s'accordent pour dire que :

Le changement climatique est synonyme, pour le littoral, de **changements perpétuels** et d'une **maritimisation** progressive, induisant des pertes mais aussi des gains

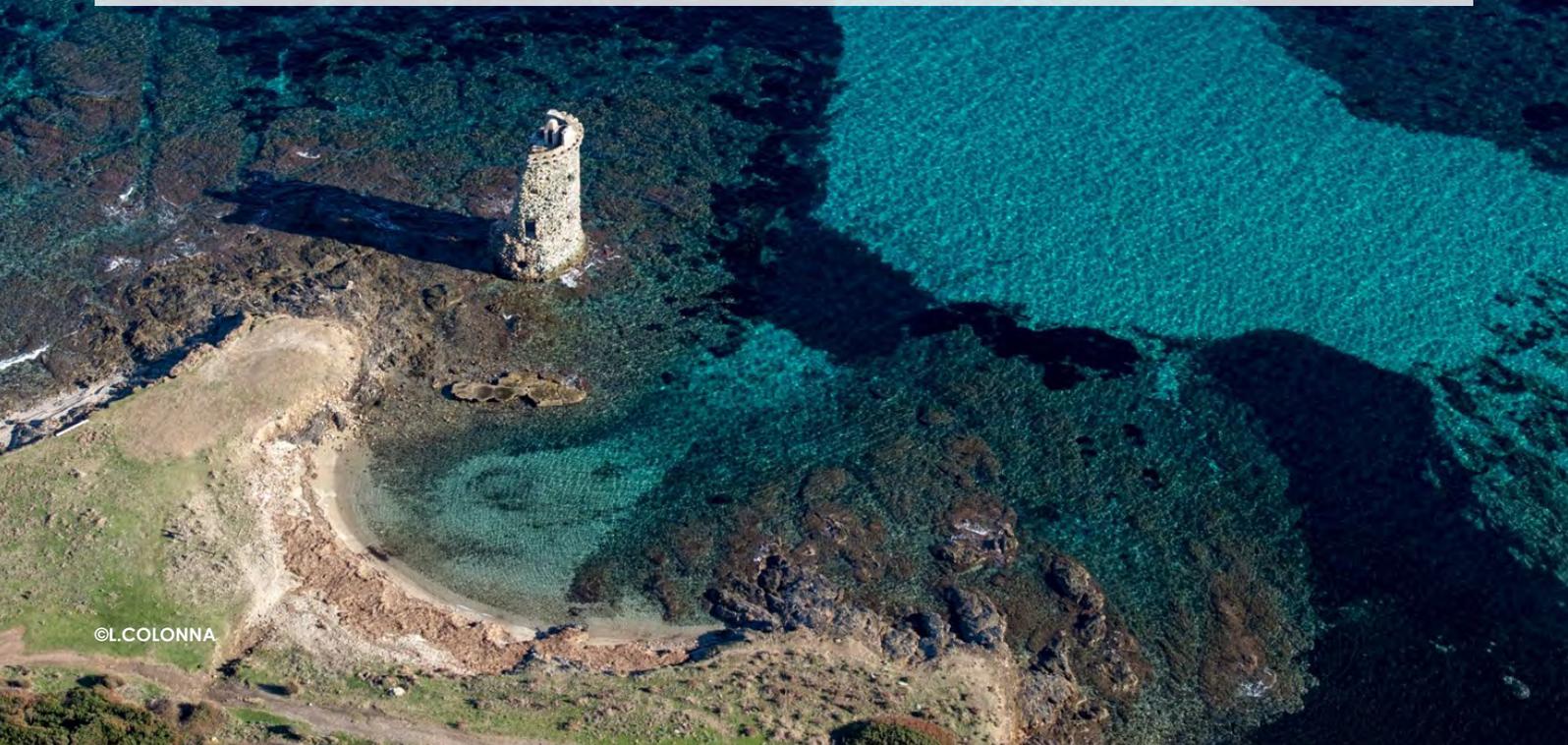
S'adapter au changement climatique, c'est **agir malgré l'incertitude** et anticiper pour **accompagner les évolutions**

Il est nécessaire de raisonner à **l'échelle du territoire** et d'associer largement les acteurs

Il faut expérimenter, évaluer, améliorer, **s'adapter en permanence !**

La dépoldérisation est une des solutions mais pas un dogme à appliquer partout

Les gestionnaires ne sont pas encore assez outillés pour face à ces enjeux



SOMMAIRE

Thématique 1

**Des changements perpétuels et une
maritimisation progressive à accompagner**

p.1

Thématique 2

Comment répondre à la demande d'accès et de stockage d'eau ?

p.2

Thématique 3

La dépoldérisation, une solution mais pas un dogme !

p.4

Thématique 4

**Les outils pour les gestionnaires ne sont pas encore
au rendez-vous**

p.5

Thématique 1

Des changements perpétuels et une maritimisation progressive à accompagner

Des changements perpétuels

Le **changement climatique**, ce n'est pas le passage d'une situation stable à une autre situation stable. A notre échelle, celle de la vie humaine, la nouvelle période dans laquelle nous rentrons sera faite de changements permanents. L'élévation du niveau de la mer va ainsi se poursuivre au rythme de plusieurs mètres par siècle.

Dans les aires naturelles protégées en général, le changement climatique se traduit par la modification de facteurs multiples, comme la température et le régime hydrique, avec des conséquences également multiples sur la biodiversité, la répartition des espèces et des habitats, ainsi que sur leurs fonctionnalités. C'est également vrai sur le littoral, mais sur celui-ci et sur les côtes basses notamment, c'est la question de l'élévation du niveau de la mer qui va prédominer, en apportant la promesse d'une modification encore plus radicale des aires protégées actuelles : leur maritimisation progressive.

Pour mesurer ces effets, on peut rappeler qu'avec 1 m d'élévation de la mer, les phénomènes présentant aujourd'hui une occurrence de 100 ans deviendront à occurrence quasiment annuelle.

Des « pertes » mais aussi des « gains »

En cas de maritimisation des aires protégées littorales, des habitats d'eau douce et les espèces inféodées peuvent se retrouver drastiquement réduits.

Mais quand la mer avance, les limites traditionnelles entre terre et mer se modifient, voire s'effacent et peuvent se recomposer au bénéfice de la biodiversité :

Par la reconnexion et l'élargissement de l'interface terre-mer : améliorations trophiques, augmentation de marais salés, conditions favorables aux espèces amphihalines ...

Par la « renaissance » de zones humides en amont du biseau salé (remontée mécanique des nappes d'eau douces, difficultés accrues pour drainer les terres basses...)

©ADENA

S'adapter c'est accompagner

La gestion des aires protégées, pour s'adapter, sera probablement moins pilotée, ou « jardinée », et davantage dans l'accompagnement des phénomènes naturels. Elle sera moins dans la recherche d'objectifs stables à long terme, et davantage dans l'adaptation permanente. Elle sera moins cantonnée dans les frontières de l'aire protégée, et plus intégrée aux territoires eux-mêmes soumis aux effets du changement climatique et aussi condamnés à trouver des solutions d'adaptation.

Le consensus est à peu près acquis, au sein de la communauté scientifique et technique, sur l'intérêt d'accompagner l'avancée de la mer. Mais il y a loin de la théorie à la pratique.

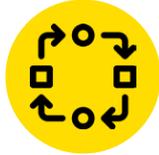
Thématique 2

Comment répondre à la demande d'accès et de stockage d'eau ?

Des difficultés partagées



Des difficultés de modélisation, et globalement de prévision, la présence de fortes incertitudes, et donc difficultés à s'adapter en permanence



Une nouvelle ingénierie à inventer sur la gestion adaptative, encore balbutiante



Une perception encore difficile des phénomènes d'érosion et de submersion : il est « humain » de les ressentir comme une « perte » sur la mer



Au final, ce n'est pas la fin des oppositions entre « développement » et « protection », car les aires protégées devront gagner leur légitimité dans des territoires littoraux plus contraints que jamais.

Expérimentons !

Les gestionnaires sont invités à **ne pas céder à la paralysie de l'incertitude**. Ainsi, rien ne vaut l'expérimentation en vraie grandeur : la démonstration est flagrante sur les réserves naturelles de Moëze-Oléron et Lilleau des Niges, où les gestionnaires confrontés au changement tangible identifient les marges de manœuvre et les opportunités plus efficacement que dans la théorie.

De même, on a pu constater en Camargue la reconstitution de défenses naturelles dans les lagunes où des cordons sableux se reconstituent en arrière des défenses submergées par les tempêtes, même si on ne sait pas forcément prédire où.

On l'a vu également sur la plage basque, l'enrochement rassure mais son enlèvement peut révéler les conséquences négatives qu'il avait autour du secteur précis qu'il protégeait. Le passage à l'acte améliore la situation globale et fait la preuve par l'exemple.



Soyons dans l'adaptation permanente

En matière de stratégie d'action, les gestionnaires vont devoir intégrer l'incertitude, l'adaptation permanente, la projection en dehors des limites de l'aire protégée, l'écart entre le résultat possible de la gestion et les objectifs de protection pour lesquels elle a été créée. Parmi les incertitudes, les phénomènes extrêmes doivent être pris en compte. Leur rôle est ambigu, à la fois générateur de prise de conscience mais aussi de panique et d'actions précipitées. Anticiper sur leur apparition est bénéfique.

Associons largement les acteurs

En matière de communication, les enjeux sont également nombreux. Ces questions interpellent très largement, la décision ne peut plus être seulement une collaboration entre les décideurs, toute la population doit être associée, et donc informée.

Ainsi, il est nécessaire de rafraîchir la communication scientifique, pour cela les initiatives peuvent être de nature très diverses : show scientifique associant chercheurs et artistes ; jeux de rôle, exposition décalée, et d'autres à inventer.

Anticipons !

Enfin, à l'adresse des autorités en charge de planifier et aménager l'espace, on ne peut qu'encourager à anticiper et prendre un temps d'avance sur les événements : il s'agit pour cela de **raisonner à l'échelle des territoires**, ce qui signifie pour le littoral d'imaginer les rivages de demain et ménager les espaces de fonctionnement,

d'expression écologique dans ces espaces, aujourd'hui en arrière-littoral, demain en première ligne. A cet égard, le programme

Adapto montre l'importance d'une approche foncière comme outil efficace d'anticipation territoriale. Le programme

DiadES offre quant à lui un exemple de tentative d'anticipation auprès des institutions pertinentes, en l'occurrence

l'Europe, pour adapter les politiques publiques aux évolutions touchant les poissons migrateurs.

Thématique 3

La dépoldérisation, une solution mais pas un dogme !

« La dépoldérisation, la panacée » ? était une des questions posées par le séminaire.

Les participants ont plutôt manifesté leur conviction en la matière : « le plus d'espaces il y a pour la nature, le mieux c'est ! ». La reconnexion des polders est aussi l'occasion de recréer des échanges bénéfiques au rôle trophique des habitats et aux populations halieutiques, comme vu en Camargue.

Mais ils reconnaissent aussi certaines limites au raisonnement :

Risque d'uniformisation des milieux ?

Risque « d'écrasement » entre la mer et les défenses contre les submersions ?

Incertitudes sur les fonctionnalités des habitats résultants : en fonction du contexte local, l'ouverture d'un polder peut s'avérer réduire les capacités d'accueil d'oiseaux d'eau (Moëze) ou au contraire les augmenter (Nigg Bay). Le Muséum d'histoire naturelle souligne la faiblesse de l'état de l'art en la matière.

Au final, les solutions seront à définir au cas par cas, en tenant compte du contexte géographique mais aussi économique, les polders offrant souvent des terres très productives. Dans beaucoup de cas, les reconnexions maritimes seront probablement progressives, de même qu'historiquement les campagnes de création de polders ont été successives.



Thématique 4

Les outils pour les gestionnaires ne sont pas encore au rendez-vous

Les **échanges** intervenus dans le webinaire suggèrent, pour ces outils ou d'autres :

De faire évoluer la méthodologie actuelle d'élaboration des plans de gestion des réserves mais aussi des autres aires protégées (« cahier technique 88 », en matière de prise en compte du changement climatique. Le « changement de paradigme » déjà évoqué devra se traduire dans cette méthodologie.

De traduire aussi concrètement que possible le lien entre aires protégées et les principaux documents stratégiques comme les PAPI et les Scot – Idem pour les textes en cours d'examen sur la question de la recomposition littorale- afin de donner corps aux appels au changement d'échelle territoriale. Dans ce cadre, il s'agirait notamment d'identifier et prendre en compte les rivages de demain et les espaces protégés de demain.

De bien choisir le vocabulaire employé : il serait certainement utile de convenir de terminologies permettant de ne pas présenter automatiquement les évolutions comme des risques ! Leur perception est déjà généralement négative, essayons de dédramatiser et positiver lorsque c'est possible.

De développer des raisonnements économiques globaux pour comparer les options d'adaptation qui permettraient de contribuer aux outils d'aide à la décision. Afin de produire efficacement des recommandations aux institutions, les réseaux de gestionnaires d'aires protégées gagneront à les construire ensemble et à les porter ensemble.

Certains **outils** prévus dans le LIFE Natur'Adapt se font particulièrement attendre :

Méthodologie de diagnostic de vulnérabilité et de plan d'adaptation

Formations interactives en ligne

Plateforme collaborative d'échanges et de ressources

Recommandations aux institutions



CONCLUSION

Il faut donc **changer les esprits**, ce qui demande à la fois sagesse, humilité, délicatesse, pédagogie, mais aussi patience, détermination et persévérance. **L'alliance des métiers** est déterminante pour cela, par exemple celle entre scientifiques, techniciens et communicants. Le sujet est tellement nouveau qu'on ne peut probablement pas y répondre chacun dans sa spécialité.

Un grand merci aux intervenants et aux participants !



LIFE
NATUR'
ADAPT

Voir les vidéos du
web-séminaire

Rejoindre le groupe
« L'adaptation de
la gestion des aires
protégées littorales au
changement climatique »

En savoir plus
sur le projet LIFE
Natur'Adapt

Coordinateur du projet



Grâce au soutien financier de



Contact : naturadapt@rnfrance.org / 03.80.48.91.00

Partenaires engagés dans le projet



Financeurs du projet



The Natur'Adapt project has received funding from the LIFE Programme of the European Union